



L'évolution de la situation sanitaire ne permettant pas vraiment d'espérer une réouverture des salles avant le 20 janvier, la CSR décide, à l'unanimité, de reporter la 4<sup>ème</sup> journée du championnat régional par équipes à une date ultérieure.

Cette 4<sup>ème</sup> journée se déroulerait le 7 février à la date prévue pour la 5<sup>ème</sup> journée. La 5<sup>ème</sup> journée se déroulerait le 14 mars à la date prévue pour la 6<sup>ème</sup> journée. La 6<sup>ème</sup> journée se déroulerait le 28 mars à la date prévue pour disputer les rencontres reportées des 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> journées. Enfin, la 7<sup>ème</sup> journée aurait lieu comme prévu le 11 avril. Les clubs ayant une ou des rencontres en retard à disputer devront se mettre d'accord avec leur adversaire pour trouver une date. Celle-ci pourra, éventuellement être fixée après la dernière journée.

Michel propose, dans un premier temps, d'avertir les clubs du report de la journée du 24 janvier et d'attendre début janvier pour refaire un calendrier. Une CSR aura lieu le samedi 9 janvier à 10H00 pour entériner un nouveau calendrier.

Si un décalage des n° de journée par rapport au championnat national devait se produire à la suite des décisions prises par la CSF du 29 décembre, les éventuels problèmes de brûlage que cela pourrait occasionner seront abordés lors de la prochaine CSR.

Concernant le maintien du 2<sup>ème</sup> tour de critérium fédéral les 30 et 31 janvier, la CSR décide d'attendre la réunion du 9 janvier pour prendre une décision définitive, afin de connaître les décisions au niveau national (N1, N2). Toutefois, le souhait de la CSR est de maintenir le tour au niveau régional et départemental si les conditions sanitaires le permettent ; et cela, même si les tours de N1 et de N2 étaient annulés.

Concernant le championnat de France des régions, la CSR estime que c'est aux présidents de ligues de prendre la décision puisque ce sont eux qui sont à l'origine du maintien de cette compétition. Puisque c'est à l'ordre du jour de la réunion de la CSF du 29 décembre, la Bretagne se prononcera pour le maintien de cette épreuve si les conditions sanitaires le permettent.

### **3- QUESTIONS DIVERSES**

Alain TRICOIRE confirme que les championnats de Bretagne vétérans pourront bien se tenir à PLOUHA les 20 et 21 février 2021 si les conditions sanitaires le permettent. Les 4 comités ont envoyé leurs courriers d'inscription aux clubs de leur département.

Fin de la réunion : 20h00.

Le Président de la CSR,  
Michel KERISIT.

Diffusion : Membres du Conseil de Ligue et de la CSR  
Comités et Présidents de Comités  
Secrétariat LBTT